

Communauté de Communes du Genevois
Bât Athéna
Site d'Archamps
74160 ARCHAMPS

Annemasse, le 24 avril 2020

OPERATION STOP COVID EMPLOYEUR ENGAGEMENT DE LA CCG SUR LE RACHAT DE MASQUES

La protection des salariés constitue un élément important qui conditionne la réouverture des activités, notamment celles qui reçoivent du public.

Toutefois, le marché des masques de protection est confronté à une pénurie sévère, et les produits désinfectants et gels hydroalcooliques atteignent des prix records.

A la demande **d'Annemasse Agglo**, de **la CCG et de la CCAS**, la **MED** a lancé **StopCovid Employeurs**, un projet destiné aux entreprises indépendantes accueillant du public et qui sont installées sur ce territoire en leur proposant **des produits certifiés, à prix coûtants, made in Europe**.

La MED a commandé des masques homologués auprès de deux fabricants français – qui ont adapté leur outil de production pour produire des masques de catégories C1 et C2, destinés aux employeurs. La MED a ainsi commandé 31.420 masques C1 et 5.231 masques C2 dans le cadre de cette opération.

Au prorata du nombre d'entreprises, l'opération sera consacrée à 28% aux entreprises de la CCG.

La CCG s'engage à racheter les invendus à la MED à concurrence de 28% du total de chaque type de masque, soit un maximum de 5.600 C1 Boldoduc, 3.198 C1 Mitwill et 1.465 C2

Masques C1 Boldoduc : $5.600 \times 3.01 \text{ € HT} = 16.856 \text{ € HT}$

Masques C1 Mitwill : $3.198 \times 2.29 \text{ € HT} = 7.323 \text{ € HT}$

Masques C2 : $1.465 \times 1.88 \text{ € HT} = 2.754 \text{ € HT}$

Soit un total de 26.932 € HT, soit 28.413 TTC (TVA 5.5%).

Un bilan sera dressé dans un délai maximal d'une année à compter de la signature de la présente convention pour acter si le rachat par la collectivité d'invendus est nécessaire.

Annemasse, le 24 avril 2020

Archamps, le



Bernard Boccard

Bon pour accord